

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 18 novembre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14 et 15 novembre 2011

2011 DEVE 166 Convention avec le propriétaire de l'immeuble Green One Pajol (18e) pour le raccordement du jardin de la ZAC Pajol au réseau de collecte des eaux pluviales ainsi que la gestion afférente.

Mme Fabienne GIBOUDEAUX, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 31 octobre 2011, par lequel M. le Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention avec le propriétaire de l'immeuble GREEN ONE Pajol pour le raccordement du jardin de la ZAC Pajol au réseau de collecte des eaux pluviales ainsi que la gestion afférente ;

Vu l'avis du conseil du 18e arrondissement en date du 7 novembre 2011 ;

Sur le rapport présenté par Mme Fabienne GIBOUDEAUX au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Monsieur le Maire de Paris est autorisé à signer avec le propriétaire de l'immeuble GREEN ONE Pajol, 22 rue Pajol - 75018 Paris, une convention pour le raccordement du jardin de la ZAC Pajol au réseau de collecte des eaux pluviales ainsi que la gestion afférente.

Article 2 : La convention est conclue à titre gratuit pour une durée de cinq ans.